

RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2012

adopté le 11/06/2013

Conseil National de l'Alimentation

Ministère de l'Économie et des Finances
Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Ministère des Affaires Sociales et de la Santé

CNA, 251 rue de Vaugirard, 75732 PARIS CEDEX 15
www.cna-alimentation.fr

Sommaire

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
LE CNA EN QUELQUES NOTIONS CLEFS...	4
I. LES AVIS ADOPTES EN 2012	5
II. LES SESSIONS PLENIERES	6
III. LES GROUPES DE TRAVAIL	9
IV. COLLOQUE DU 12 JUIN 2012	19
I. FONCTIONNEMENT INTERNE	21
II. ANIMATION, COMMUNICATION	21
III. PARTENARIAT, REPRESENTATION	23
IV. ANNEXES	23
ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DU CNA POUR LA MANDATURE 2009 – 2012	24
ANNEXE 2 : LISTE DES MEMBRES DU CNA POUR LA MANDATURE 2012 – 2015	28
ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DES GROUPES DE TRAVAIL EN 2012.	32
ANNEXE 4 : COMMUNIQUE DE PRESSE DU 22 MARS 2012 « AIDE ALIMENTAIRE ET ACCES A L'ALIMENTATION DES POPULATIONS DEMUNIES EN FRANCE : L'AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION EST ADOPTE. »	33
ANNEXE 5 : LISTE DES SIGLES	34

Introduction

Le Conseil national de l'alimentation (CNA) a été créé par décret en date du 27 novembre 1985. Depuis lors, s'il a évolué, tant dans sa composition que dans son mode de fonctionnement, la pertinence de ses missions ne s'est jamais démentie et il a pris, progressivement, de plus en plus d'importance dans le paysage des instances alimentaires nationales.

La composition et les attributions du CNA ont été modifiées en 2009, par le décret n°2009-1429 du 20 novembre 2009. Par ailleurs, en 2010, la Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP) du 27 juillet 2010 l'a inscrit pour la première fois dans la loi, puisqu'elle prévoit que le CNA soit associé à l'élaboration du programme national pour l'alimentation (PNA), dans lequel le Gouvernement définit la politique publique de l'alimentation, et qu'il contribue au suivi de la mise en œuvre de ce programme.

Le CNA est une instance consultative indépendante placée auprès des ministres chargés de l'agriculture, de la santé et de la consommation¹. Rassemblant les représentants de tous les maillons de la chaîne alimentaire, des producteurs agricoles aux consommateurs et salariés, le CNA est consulté sur la définition de la politique de l'alimentation et formule des avis, assortis de recommandations, sur les questions qui s'y rapportent. En particulier, le Conseil aborde les thèmes relatifs à l'adaptation de la consommation aux besoins nutritionnels, à la sécurité alimentaire, à la qualité des denrées alimentaires, à l'information des consommateurs ou à la prévention des crises et à la communication sur les risques.

L'objet du présent document est, conformément à l'article 10 de l'arrêté du 12 mai 2010 fixant les modalités de fonctionnement du CNA, d'établir un bilan de l'activité du Conseil pour l'année écoulée. Elaboré par le Secrétariat interministériel du CNA, il a été adopté par les membres du Conseil réunis en formation plénière, le 11 juin 2013. Destiné en premier lieu aux trois ministres de tutelle, ce document permet également de donner une vision d'ensemble des travaux du CNA à tout acteur intéressé, professionnel de l'agroalimentaire, journaliste ou grand public – en complément de la publication des Avis et autres écrits qui matérialisent les résultats des travaux menés par le Conseil.

L'année 2012 aura été marquée par l'adoption de l'Avis n°72 sur l'*Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France* (22 mars 2012), et par l'envoi d'une note au Ministre chargé de l'alimentation proposant des évolutions pour le Programme national pour l'alimentation (PNA).

Trois groupes de travail ont initié leurs travaux : « *Les produits issus de l'agriculture biologiques* » ; « *Suivi du PNA* » et « *Prévenir l'impact des crises alimentaires dans la société civile : construire une communication fiable sur l'alimentation* ».

Le Conseil s'est réuni quatre fois en formation plénière, dont une fois à Tours au mois de juin.

Le Colloque annuel, co-organisé avec l'IEHCA de Tours, s'est interrogé sur « *Alimentation du futur : tradition ou modernité ?* ».

Le mandat des membres nommés étant arrivé à échéance, le Conseil a été installé pour une nouvelle mandature de trois ans (2012/ 2015), le 12 décembre 2012, par S. LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, G. GARROT, Ministre délégué à l'agroalimentaire, Mme N. HOMOBOONO, représentant B. HAMON, Ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, et Mme M.-C. FAVROT, représentant Mme M. TOURAINE, Ministre des affaires sociales et de la santé.

Enfin, la publication des avis sous forme papier a été reprise, avec rattrapage des avis antérieurs.

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet du Conseil : www.cna-alimentation.fr,
ou auprès du Secrétariat interministériel : cna.dgal@agriculture.gouv.fr .

¹ Pour une période de cinq ans à compter de l'entrée en vigueur du décret n°2009-626 du 6 juin 2009 (art icle 1er du décret n°2009-1429 du 20 novembre 2009 relatif au Conseil national de l'alimentation)

Le CNA en quelques notions clefs...

Créé en 1985, le CNA est une instance consultative indépendante, placée auprès des ministres chargés de l'agriculture, de la santé et de la consommation. Il est consulté sur la définition de la politique de l'alimentation et donne des avis sur les questions qui s'y rapportent. Il peut, en particulier, être consulté sur les grandes orientations de la politique relative à l'adaptation de la consommation aux besoins nutritionnels, à la sécurité alimentaire des consommateurs, à la qualité des denrées alimentaires ; à l'information des consommateurs de ces denrées, à la prévention des crises et à la communication sur les risques (décret n° 2009-1429 du 20 novembre 2009).

Positionné comme un parlement de l'alimentation, le CNA développe avant tout une approche socio-économique intégrant les réalités du monde professionnel et les attentes et préférences des consommateurs. Il constitue aussi, vis-à-vis des avis des agences scientifiques telles que l'ANSES, un deuxième cercle de préconisations chargé d'intégrer les préoccupations des filières et de la société civile.

Répartis en sept collèges, ses 49 membres représentent tous les acteurs de la chaîne alimentaire : associations de consommateurs et d'usagers, producteurs agricoles, transformateurs et artisans, distributeurs, restaurateurs, salariés de l'agriculture et de l'agroalimentaire, personnalités qualifiées. Les établissements publics de recherche et d'évaluation scientifique, les collectivités territoriales ainsi que les ministères concernés sont membres de droit du CNA.

Le CNA a été chargé, par la Loi de modernisation agricole de 2010, de contribuer au suivi de la mise en œuvre du Programme National pour l'Alimentation, à l'élaboration duquel il a été associé et qui, pour la première fois, établit une politique nationale en la matière, définie par le Gouvernement (loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche).

Le CNA a été présidé par le Pr. Jean-Jacques BERNIER, le Pr. Christian CABROL, Christian BABUSIAUX, Président de la première chambre de la Cour des comptes et ancien Directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, puis par Philippe GUERIN, ancien Directeur général de l'alimentation. Depuis 2009, c'est le Dr Bernard VALLAT, vétérinaire, Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), qui préside le Conseil.

Depuis sa création, le CNA a émis 72 avis. Les avis récents ont porté sur :

- La consommation de produits issus d'animaux clonés et de leur progéniture ;
- L'éducation alimentaire, la publicité alimentaire, l'information nutritionnelle et l'évolution des comportements alimentaires ;
- La qualité nutritionnelle des produits « hard discount » et « premiers prix » ;
- L'élaboration du Programme national pour l'alimentation (2010) ;
- Comment mieux cerner et satisfaire les besoins des personnes intolérantes ou allergiques à certains aliments ? (2011) ;
- Quelle place pour les protéines animales transformées dans l'alimentation des porcs, volailles et poissons ? (2011) ;
- L'alimentation en milieu carcéral (2011) ;
- Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France (2012).

I. Les avis adoptés en 2012

La mission première du CNA est d'émettre des avis sur des sujets de politique alimentaire, assortis de recommandations, qui s'adressent aux ministères de tutelle et aux autres administrations ainsi que, le cas échéant, aux opérateurs économiques ou aux autres acteurs de la société civile. Ces avis sont élaborés au sein de groupes de travail thématiques, présidés par une personnalité membre du CNA ou extérieure, secondée par un rapporteur.

Les travaux se déroulent dans le cadre d'un mandat adopté par le Conseil plénier et durent généralement un à deux ans. Ils s'appuient sur des auditions d'experts et visent à construire, autant que faire se peut et aussi loin que possible, un consensus des parties prenantes sur le sujet étudié. L'avis peut prendre acte de la limite du consensus, voire identifier les positions divergentes.

Un avis a été adopté en 2012 :

Avis n°72 :

Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France.

Président : Bertrand HERVIEU (CGAAER) ; Rapporteur : Cécile RAUZY (ANIA).

Cet avis a été adopté à l'unanimité par le Conseil plénier **le 22 mars 2012**.

Ce document est issu de travaux menés pendant près d'un an et demi dans le cadre d'un groupe de travail présidé par M. Bertrand Hervieu, Inspecteur général de l'agriculture, et associant les principaux acteurs publics et privés concernés. Il dresse un état des lieux des dispositifs d'aide alimentaire en France métropolitaine et étudie les différentes questions relatives à l'accès à l'alimentation pour les personnes démunies.

L'Avis est assorti de onze recommandations à l'adresse des différents acteurs concernés, portant sur les bénéficiaires prioritaires de l'aide alimentaire, les financements nécessaires, ainsi que les modalités d'intervention. Au-delà d'indispensables améliorations à court terme, le CNA souligne la nécessité de garantir un cadre pérenne aux dispositifs d'aide alimentaire, en particulier au niveau européen, afin de préserver et valoriser la mobilisation sociétale. Il invite par ailleurs l'ensemble des parties prenantes à poursuivre la réflexion sur ces questions, aux différentes échelles d'action.

Valorisation de l'Avis n°72

- La parution de l'Avis a donné lieu à un Communiqué de presse en date du 22 mars 2012 (cf. Annexe 4).
- L'Avis a été imprimé en 550 exemplaires et diffusé, comme d'usage pour les documents analogues produits par le CNA, aux membres du CNA (titulaires, suppléants, invités), aux membres du groupe de travail non membres du CNA et aux personnes auditionnées par le groupe, accompagné d'un courrier du président du CNA, le 10 mai 2012.
- La Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) a reçu 150 exemplaires de l'Avis afin d'en assurer la diffusion auprès des Banques intéressées. La FFBA considère que ce travail constitue une synthèse particulièrement utile de la situation de l'aide alimentaire en France. Par ailleurs, en avril 2013, 40 exemplaires ont été fournis au Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNPLPES) pour diffusion à ses membres. La Fédération française des Equipes St Vincent en a également demandé des exemplaires.
- Des articles ont été rédigés pour :
 - o la *Revue des Chambres d'Agriculture* (dossier « UE/Etats-Unis, quels systèmes d'aide alimentaire pour demain ? », mars 2012) par C. Rauzy et J. Gassie ;
 - o les *Flash* et *Lettre nutrition* de l'ANIA, par C. Rauzy.

- Les travaux du CNA ont été présentés par B. Hervieu et C. Rauzy dans les cadres suivants :
 - o Séance thématique du Club Déméter, le 4 janvier 2012 ;
 - o Séance thématique de l'Académie d'agriculture, le 25 janvier 2012 ;
 - o Présentation aux présidents des 79 Banques Alimentaires, lors de l'assemblée générale de la FFBA, le 31 mai 2012 ;
 - o conférence publique sur la thématique de l'alimentation dans les villes : "*Villes sans fin, urbains sans faim*", organisée par le Secrétariat Permanent International "Droits de l'Homme et gouvernements locaux" (SPIDH) en partenariat avec le programme européen de recherche Lascaux, dans le cadre du 5ème Forum mondial des droits de l'Homme, à Nantes, le 22 novembre 2012 (C. RAUZY).
- B. Hervieu a promu les réflexions du CNA auprès de divers responsables européens et nationaux, notamment M. Dacian Ciolos, Commissaire européen, M. Stéphane Le Foll, alors député européen, M. Xavier Beulin, président de la FNSEA, etc.

Les avis sont disponibles et téléchargeables sur le site internet du CNA ainsi que sur celui des ministères de tutelle. Ils sont également disponibles sous forme papier auprès du Secrétariat interministériel.

II. Les Sessions plénières

Les Sessions plénières rythment les travaux du CNA. Elles rassemblent les membres nommés ou leurs suppléants, les représentants des structures membres de droit et des ministères concernés par les domaines d'intervention du Conseil, ainsi que des structures et personnalités invitées (voir listes en annexe).

Les Sessions plénières permettent de définir les orientations et les axes de travail du CNA. C'est à l'occasion de ces réunions que sont adoptés les Avis élaborés au sein des groupes de travail. Elles permettent également de présenter les rapports d'étapes relatifs aux réflexions des groupes de travail en cours, de débattre et adopter les nouveaux mandats ou d'aborder des questions d'actualité. Plus généralement, elles ont à connaître et à débattre de tous les sujets d'intérêt pour le Conseil.

En 2012, le CNA s'est réuni à **quatre reprises** en formation plénière.

1. Session du 22 mars 2012

Participants : 53 personnes

Points abordés :

- Présentation, discussion et adoption du projet d'Avis n°72 « *Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France.* » - Intervention de Bertrand HERVIEU, président du groupe de travail et de Cécile RAUZY rapporteur. *Adoption à l'unanimité.*
- Discussion des futurs thèmes des groupes de travail.
- Adoption du Rapport d'activité 2011.
- Points d'actualité :
 - o lancement de trois nouveaux groupes de travail ;
 - o reprise de la diffusion des Avis sous format papier ;
 - o session plénière décentralisée à Tours, les 11, 12 et 13 juin 2012.

- Points divers :
 - o privatisation des comptes rendus sur le site Internet ;
 - o constitution d'un trombinoscope.

2. **Session décentralisée, à Tours, le 12 juin 2012**

Participants : 46 personnes

Points abordés :

- Présentation de M. Jean-Yves Nau : « Quelques leçons médiatiques tirées de l'affaire de la vache folle (1985-2012) ».
- Présentation de Mme Marie Russel, INRA : « L'étude DuALIne de l'INRA (alimentation durable, questions à la recherche). »
- Point d'étape : Discussion sur les futurs thèmes de travail pour le CNA (mandature 2012-2015).
- Points divers :
 - o présentation d'un colloque organisé à la Sorbonne le 12 décembre 2012 : *Droit de la sécurité sanitaire, alimentaire et environnementale* (Cécile Moiroud) ;
 - o suites données à la diffusion de l'Avis 72 « *Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France* » (Véronique Bellemain) ;
 - o renouvellement des membres pour la mandature 2013-2015.

Visite professionnelle :

Mercredi 13 juin, les membres du CNA ont été reçus au Centre INRA de Nouzilly. MM. Henri Salmon, et Laurent Cario, représentant Mme Catherine Beaumont, présidente du Centre, ont piloté la visite :

- de l'installation nationale pour la recherche sur les encéphalopathies spongiformes (animalerie INPES), située au sein de la plateforme d'infectiologie expérimentale - avec MM. Bertrand Schwartz et Pierre Sarradin ;
- de l'Unité de recherches avicoles, équipe Qualité des produits avicoles – avec Mme Cécile Berri.

Les messages véhiculés par cette visite, tout à fait passionnante, allaient bien au-delà de l'intérêt immédiat en termes de culture professionnelle. Les personnes présentes auront mieux perçu les contraintes, les pas de temps, les enjeux, etc., de la recherche appliquée en productions animales. Cette compréhension réciproque entre acteurs est un élément essentiel pour construire le dialogue entre parties prenantes, que le CNA mène tout au long de l'année sur les différents thèmes qui lui sont confiés.

3. **Session du 13 septembre 2012**

Participants : 51 personnes

Points abordés :

- Point d'étape sur les groupes de travail en cours :
 - o *Suivi du Programme national de l'Alimentation (PNA)* – Nicole Zylbermann, présidente du groupe de travail ;
 - o *Prévenir l'impact des crises alimentaires dans la société civile : construire une communication fiable sur l'alimentation* – Loïc Gouëlle, président du groupe de travail ;

- *Les produits issus de l'agriculture biologique : où en sommes-nous ?* - Didier Livio, président du groupe de travail.
- Intervention de Pierre Combris, membre du collège des personnalités qualifiées du CNA.
- Points divers :
 - futurs thèmes à traiter par le CNA ;
 - renouvellement des membres pour la mandature 2012-2015 ;
 - information sur l'avancement du dossier sur les protéines animales transformées (PAT) au niveau européen ;
 - présentation de l'étude *Global Food Security Index* ;
 - présentation d'un guide AFNOR sur la « responsabilité sociétale dans le secteur de l'agroalimentaire » (Olivier de Carné).

4. Session du 12 décembre 2012 – Installation du CNA pour la mandature 2012-2015 par M. Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et M. Guillaume GARROT, Ministre délégué à l'agroalimentaire.

Participants : 71 personnes

Points abordés :

- Présentation du CNA et des travaux en cours :
 - Présentation générale, par Véronique Bellemain, adjointe du président du CNA ;
 - Présentation des travaux du groupe de travail sur « *La prévention de l'impact des crises alimentaires dans la société civile : construire une communication faible sur l'alimentation* » par Loïc Gouëlle, président du groupe de travail.
 - Allocution des personnalités qualifiées nommées au CNA : Alain Soroste, Jean-Louis Bresson, Daniel Nizri, Louis Orenge et Bernard Vallat.
- Échanges sur les futurs thèmes de travail :
 - Rappel des réflexions engagées ;
 - « Gaspillage alimentaire : les travaux engagés par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt » – par Paul Mennecier (DGAI) ;
 - Suivi de l'Avis 59 du CNA « *Nouveaux facteurs légitimes de régulation du commerce international des denrées alimentaires* » (7 février 2008).
- Suivi du PNA : réponses des ministres au courrier du Président du CNA du 10 octobre 2012.
- Point divers : présentation par M. Jean-Marie Chouleur du prix remporté par l'ADEIC, au *concours du mois de l'origine et de la qualité*.

Installation du CNA pour la mandature 2012-2015 :

- intervention de M. Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ;
- intervention de M. Guillaume GARROT, Ministre délégué à l'agroalimentaire ;
- intervention de Mme Nathalie HOMOBONO, Directrice générale de la DGCCRF, représentant le Ministre, M. Benoît HAMON ;
- intervention de Mme Marie-Christine FAVROT, adjointe du Directeur général de la Santé, représentant la Ministre, Mme Marisol TOURAINE.

III. Les groupes de travail

1. « Les produits issus de l'agriculture biologique : où en sommes-nous ? »

Le mandat de ce groupe avait été adopté lors de la Session plénière du 15/09/2011.

Objectifs

« (...) Afin d'aboutir à la formulation de recommandations objectives à destination des consommateurs, des pouvoirs publics et des acteurs de la filière biologique sur les perspectives de ce mode de production, le groupe de travail dressera, en s'appuyant sur les données statistiques et les travaux existants, un état des lieux de la filière des produits issus du mode de production biologique, avec les objectifs suivants :

1. Cerner les attentes des consommateurs et examiner de manière précise et détaillée les évolutions en matière de consommation de produits biologiques, afin de mieux anticiper l'acte d'achat et d'évaluer les perspectives d'évolutions qualitatives et quantitatives du marché.
2. Examiner la mise en œuvre de l'article 48 de la loi Grenelle 1 aux termes duquel « (...) l'Etat se donne pour objectif de recourir, pour l'approvisionnement de ses services de restauration collective, à des produits biologiques (...) représentant 15% des commandes en 2010 et 20% en 2012 (...) ». A cette fin, le groupe de travail portera son attention sur la restauration collective, tant publique que privée, notamment en milieu scolaire.
3. Proposer des mesures permettant d'assurer le développement de l'offre, sachant qu'environ un tiers des importations est dû pour partie à la faiblesse de l'offre nationale. Dans cette perspective, le groupe attachera une attention particulière à l'étude des coûts de production de ces produits, ainsi qu'à leurs prix de vente aux consommateurs.
4. Étudier les moyens permettant une meilleure structuration de la filière. Pour ce faire, le groupe étudiera les différents moyens permettant d'améliorer la compétitivité des produits issus de l'agriculture biologique nationale, ainsi que leur adéquation au marché.
5. Identifier, dans le cadre des dispositions réglementaires européennes existantes, les moyens de préserver l'efficacité du système de contrôle au meilleur coût et évaluer les conditions du marché de la certification de ces produits. Il sera également porté attention aux dispositifs de contrôle appliqués aux produits importés afin de s'assurer, notamment, qu'ils ne sont pas sources de distorsions de concurrence.
6. Identifier les éventuelles caractéristiques spécifiques des produits issus de l'agriculture biologique, ainsi que les impacts environnementaux de ce mode de production. »

Composition

71 personnes sont inscrites au groupe de travail, y inclus le président et le rapporteur. Le Secrétariat interministériel du CNA prépare les travaux et comptes-rendus et assiste aux réunions.

- Président : Didier LIVIO (société Synergie)
- Rapporteur : François-Henri BOLNOT (École nationale vétérinaire d'Alfort)
- Secrétariat du CNA : Benoît CROGUENEC

Collège des associations de consommateurs :

- ADEIC : Jean-Marie CHOULEUR, (Alain CHOULEUR)
- AFOC : Francis SENTENAC
- ALLDC : Gérard SCHREPFER
- Familles Rurales : Résie BRUYERE
- INDECOSA-CGT : Bernard VERNE
- UFC-Que Choisir : Olivier ANDRAULT, Jean-Yves HERVEZ

Collège des producteurs agricoles :

- APCA : Jacques PIOR
- Conf. paysanne : Jacques GODARD, Jean-Jacques MATHIEU
- Coop de France : Clément LEPEULE, Thierry LE VILLOUX
- FNSEA : Étienne GANGNERON, Annick JENTZER, Marie JOUSSE

Collège de la transformation et de l'artisanat :

- ANIA : Thierry GREGORI, Bérénice MAZOYER
- CGAD : Christian LAFAYE
- Coop de France : Hubert CUAZ
- Synabio : Christophe BARNOUIN, Cécile LEPERS, Jean VERDIER

Collège de la distribution :

- CGI : Hervé DES DESERTS, François FRETTE, Alexia FROMANGER, Michel-Laurent PINAT
- FCD : Vincent PROD'HOMME, Émilie TAFOURNEL

Collège de la restauration :

- AGORES : David MOURIES, Patrice POIRIER, Marie-José STANKIEVITCH
- CCC : Jean-Michel BEAUFRETON, Éric LEPECHEUR, Philippe PAILLOU
- SNRC : Florence MOIMEAUX, Jean-Michel NOEL

Collège des salariés :

- FGA-CFDT : Patrick SIVARDIERE

Collège des personnalités qualifiées :

- François COLLART-DUTILLEUL

Membres de droit :

- ANSES : Franck FOURES, Jean-Charles LEBLANC
- INRA : Stéphane BELLON

Autres structures :

- ACTIA : Cyril BERTRAND, (Alice DULAS, Sandrine LEBOIS)
- ACTA : Cécile CRESSON, Philippe VISSAC
- Agence Bio : Élisabeth MERCIER
- FNAB : Julien ADDA, Alain DELANGLE, Dominique MARION
- FranceAgriMer : Olivier BLANCHARD
- INAO : Marie-Noëlle CAUTAIN, Marie-Lise MOLINIER, Valérie TO
- INSERM : Mariette GERBER

Participants de plein droit :

- MAAF, DGAL : Laure SOULIAC
- MAAF, DGPAAT : Florence AILLERY, Isabelle MEILLIER
- DGCCRF : Hélène SOBIEPANNEK
- DGS : Arila POCHE
- MEDDE : Martin BORTZMEYER, Sophie LEENHARDT
- CGAAER : Claire GAUDOT
- G-DRAAF : François MAUVAIS.

Méthode de travail

Ce groupe de travail a pris le relai d'un précédent groupe, sur le même thème, qui avait commencé ses travaux le 19 mars 2010, sur la base d'un mandat de novembre 2009, mais avait été amené à suspendre ses travaux en février 2011. Aussi, une méthode de travail quelque peu différente des approches utilisées habituellement par les groupes du CNA a-t-elle été retenue en 2012, sur proposition du président du nouveau GT, Didier LIVIO. Cette méthode est issue des pratiques de concertation. Face à une question complexe, il s'agit de construire une culture commune, afin de

pouvoir travailler sur les divergences. Ensuite, le processus fait intervenir un « analyseur » qui, dans le cas du présent GT, est le mandat du groupe.

Après une présentation de la méthode en réunion de lancement, des entretiens individuels ont été conduits, par téléphone ou de visu, avec un représentant de chacune des structures participant au GT (la logique qui anime ; les risques tels qu'ils les perçoivent ; la manière dont ils entrent dans le sujet...). La synthèse de ces entretiens a été présentée et débattue en réunion, pour aboutir à une vision partagée des points d'accord et des points de désaccord, et faire émerger une problématique commune, point de départ du groupe pour construire le consensus. Être d'accord sur les désaccords est la première étape pour construire ce consensus. En présence d'acteurs de bonne foi, il est toujours possible de trouver des solutions et s'il y a véritablement des impasses, de les nommer. Des méthodes adaptées doivent ensuite être mises en œuvre pour traiter les accords et « les accords sur les désaccords ».

Le Secrétariat du CNA, le président et le rapporteur réalisent un important travail en amont des réunions. Outre la conduite des interviews de chaque participant pour cerner la problématique, en phase de démarrage, comme exposé ci-devant, les principaux thèmes à traiter ont donné lieu à des synthèses, élaborées sur la base d'entretiens avec des experts qualifiés et de données bibliographiques. Présentées devant le groupe de travail, ces synthèses permettent de structurer les débats.

Le processus s'achèvera par la rédaction du document consensuel et les derniers ajustements rédactionnels.

Réunions

Le groupe de travail a débuté ses travaux le 12 mars 2012. Il s'est réuni 5 fois et 7 experts ont été auditionnés.

- 12 mars 2012 : Installation du groupe de travail et définition de la méthode de travail.
Isabelle MELLIER (DGPAAT) présente les aspects réglementaires relatifs aux produits biologiques.
- 15 mai 2012 : Didier LIVIO, président du groupe de travail, présente la restitution des entretiens individuels menés auprès des membres du groupe de travail pour aboutir à une proposition de problématique.
- 21 juin 2012 : Benoît CROGUENNEC présente une synthèse concernant le marché des produits biologiques et les attentes des consommateurs. Le débat relatif à la problématique est poursuivi.
- 24 septembre 2012 : Véronique BELLEMAIN présente une première synthèse des éléments relatifs aux aspects toxicologiques, issus d'entretiens avec des experts, Gérard PASCAL et Jean-François NARBONNE (conduits par le président, le rapporteur et le Secrétariat du CNA), complétés par des contributions reçues de Mariette GERBER et de Stéphane BELLON, membres du groupe de travail.
- 13 novembre 2012 : Denis LAIRON, Directeur de Recherche INSERM, présente des éléments complémentaires relatifs aux aspects toxicologiques. Le groupe identifie les éléments consensuels relatifs au lien bio/santé. Bernard AMBOLET, Directeur scientifique de BAYER, présente le témoignage d'un industriel présent sur le marché de l'agro-fourriture.

Le groupe poursuivra ses travaux en 2013 sur les bases partagées engagées en 2012.

2. « Suivi du Programme national pour l'alimentation (PNA) »

Le mandat de ce groupe avait été adopté lors de la Session plénière du 15/09/2011.

Objectifs

« (...) Afin de contribuer à la mission confiée au CNA par la Loi, le Groupe de travail travaillera de façon complémentaire par rapport aux organes de gouvernance et de pilotage du PNA, dans l'objectif de contribuer à l'évolution du PNA et de sa mise en œuvre, en mobilisant les outils méthodologiques appropriés, en cohérence avec les avis exprimés antérieurement.

S'inscrivant dans une conception évolutive du PNA, il pourra proposer des évolutions pour chacun des objectifs ci-dessous, ainsi que de nouvelles actions et orientations.

- a) Il examinera l'adéquation de la gouvernance, de l'organisation et des outils mis en place dans le cadre du PNA avec les objectifs identifiés dans le cadre de la politique publique de l'alimentation.
- b) Il examinera l'articulation et la cohérence du PNA avec les autres programmes gouvernementaux nationaux, notamment le Programme national nutrition santé (PNSS) et le Plan Obésité, ou européens.
- c) Il examinera les indicateurs retenus et leur utilisation et proposera, le cas échéant, de nouveaux indicateurs permettant d'évaluer l'impact de la politique publique de l'alimentation.
- d) Il suivra l'avancement global de la mise en oeuvre du PNA.
- e) Il analysera la cohérence des actions menées au regard des objectifs affichés dans le PNA et plus généralement de la politique publique de l'alimentation.
- f) Il évaluera régulièrement les apports et l'impact du PNA.
- g) Plus généralement, il fera toute proposition susceptible de répondre aux objectifs et enjeux entrant dans le cadre du présent mandat.

Composition

42 personnes ont participé aux travaux du groupe, y inclus la présidente et le rapporteur. Le Secrétariat du CNA prépare les travaux et les comptes rendus et assiste aux réunions.

- Présidente : Nicole ZYLBERMANN (DGCCRF)
- Rapporteur : Olivier DE CARNE (Coop de France)
- Secrétariat du CNA : Benoît CROGUENEC

Collège des associations de consommateurs :

- ADEIC : Jean-Marie CHOULEUR, Dominique LASSARRE
- UFC-Que Choisir : Olivier ANDRAULT, Jean-Yves HERVEZ

Collège des producteurs agricoles :

- APCA : Guillaume CLOYE
- Conf. paysanne : Jacques GODARD, Jean-Jacques MATHIEU
- Coordination rurale : Odile LETISSIER
- FNSEA : Étienne GANGNERON

Collège de la transformation et de l'artisanat :

- ANIA : Nathalie BERIOT, Magali BOCQUET, Valérie BUSSON, Philippe DROIN, Annie LOCH, Cécile RAUZY, Yvette SOUSTRE
- CGAD : Sandrine BIZE
- Coop de France : Klaus LEWINSKI, Joy THORNES
- Synabio : Claire DIMIER-VALLET, Cécile LEPERS

Collège de la distribution :

- CGI : Nicolas BODILIS-REGUER, Alexia FROMANGER, Danielle LO STIMOLO
- FCD : Marie GARNIER, Lorraine LE FLOCH, Émilie TAFOURNEL

Collège de la restauration :

- AGORES : Françoise BERNARD, Christophe HEBERT
- CCC : Nathalie BEUGNOT
- SNRC : Carole GALISSANT

Collège des salariés :

- FGTA-FO : Rafaël NEDZYNSKI, Stéphane TOUZET

Collège des personnalités qualifiées :

- Jean-Pierre CORBEAU
- Daniel NIZRI
- Alain SOROSTE

Membres de droit :

- ANSES : Françoise GAUCHARD, Jean-Luc VOLATIER
- INC : Anne-Laure BEQUET, Jean-Pierre LOISEL
- INRA : David DEMORTAIN, Jean-Luc PUJOL

Autres structures :

- AFNOR : Jean-Baptiste FINIDORI
- AFDN : Brigitte COUDRAY
- INSERM : Mariette GERBER
- SYNADIET : Marie QUETTIER

Participants de plein droit :

- CGAAER : Mathieu GERARD
- DGCCRF : Jean-Louis GERARD
- DGAL : Rebecca AKRICH, Éric ZUNINO
- DGPAAT : Véronique LABORDE
- DGCS : Jean-Philippe FLOUZAT
- DGER : Corinne BITAUD, Jérôme COPPALLE
- DGS : Landy RAZANAMAHEFA
- DGESIP-MESR : Jean-Yves de LONGUEAU, Olivier DUPLESSY
- G-DRAAF : Marie-Christine DE GUENIN, Yvan LOBJOIT

Méthode de travail

Pour entrer dans le sujet et appréhender le PNA par ses acteurs, il a été décidé, dans un premier temps, d'interroger les présidents des groupes de travail interministériels (GTI) en entretiens individuels. Les GTI, au nombre de 15, sont chargés de piloter les thématiques du PNA, notamment en définissant des priorités parmi les actions qui relèvent de leur périmètre et en en assurant la coordination. Les présidents de GTI, issus des différents ministères impliqués dans le PNA, occupent donc une position stratégique au sein du dispositif.

Une grille d'entretien, de 32 questions, a été bâtie :

- Q1 à Q15 : objectifs et fonctionnement du PNA et du GTI concerné ;
- Q16 à Q20 : indicateurs permettant de mesurer le suivi et l'efficacité du PNA ;
- Q21 à Q24 : communication et visibilité du PNA ;
- Q25 à Q32 : coordination des tâches et missions.

Les entretiens ont été conduits par 6 personnes (secrétariat, présidente, rapporteur et deux membres du GT), en binômes, constitués de façon aléatoire en fonction des disponibilités de chacun. Leur synthèse a été présentée au groupe et a servi de base à la rédaction d'une première contribution du CNA (voir infra).

Les Groupes de travail interministériels (GTI) du PNA :

GTI 1 : Les plus démunis.

GTI 2 : Les jeunes en milieu scolaire et universitaire.

GTI 3 : Les personnes fragiles.

GTI 4 : Les personnes détenues et jeunes sous protection judiciaire.

GTI 5 : Les modes de production et de commercialisation.

GTI 6 : L'amélioration de la qualité des produits.

GTI 7 : La lutte contre le gaspillage et le suremballage.

GTI 8 : Les actions d'éducation en milieu scolaire et universitaire.

GTI 9 : Les actions d'éducation hors milieu scolaire et universitaire.

GTI 10 : L'information des consommateurs.

GTI 11 : La valorisation des produits et des savoir-faire culinaires.

GTI 12 : Développement du tourisme et promotion à l'international.

GTI 14 : La recherche et l'innovation.

GTI 15 : La communication.

Réunions

Le groupe de travail a débuté ses travaux le 9 mars 2012. Il s'est réuni 3 fois et 3 experts ont été auditionnés. Par ailleurs, 11 entretiens bilatéraux ont été conduits avec les présidents de GTI (voir ci-devant).

- 9 mars 2012 : Installation du groupe de travail et définition de la méthode de travail basée sur des interviews individuelles.
- 9 mai 2012 : Nicole ZYLBERMANN présente, pour validation, un guide pour conduire les entretiens individuels avec les présidents des GTI.
Présentation des plans liés au PNA :
 - Juliette AURICOSTE (DGAI) : le PLAN ECOPHYTO 2018 ;
 - Landy RAZANAMAHEFA (DGS) : le PNNS, le Plan obésité et le plan Outre-Mer ;
 - Marianne STOROGENKO (Direction générale de la cohésion sociale) : le Programme alimentation et insertion (PAI) et le Programme national d'aide alimentaire (PNAA).
- 13 septembre 2012 : Olivier DE CARNE présente la restitution des résultats des entretiens individuels menés auprès des présidents des GTI du PNA.
- *Pour poursuivre ses travaux, le GT souhaitait disposer du bilan du PNA 2010/2012 présenté par le pilote interministériel (DGAI). Dans l'attente, les réunions suivantes n'ont pas été fixées.*

Envoi d'une contribution au Ministre chargé de l'alimentation

Le CNA a été informé de ce que le nouveau Gouvernement, mis en place au printemps 2012, entendait réexaminer la politique publique de l'alimentation et notamment le PNA. Le calendrier des travaux n'était pas connu, mais il était considéré que des décisions pouvaient intervenir assez rapidement. Le CNA plénier a en conséquence décidé, lors de sa réunion du 13 septembre 2012, d'adresser une contribution au Ministre chargé de l'alimentation, afin de valoriser les premiers résultats du GT, présentés le jour même.

La note, signée par le Président du CNA le 10 octobre 2012, insiste sur les acquis du PNA 2010/2012, qu'il est important de poursuivre, tout en le faisant évoluer ; des pistes sont proposées pour améliorer le fonctionnement, les modalités d'organisation, la visibilité et l'envergure du futur PNA.

Le projet de note a fait l'objet d'une validation par voie électronique par les membres du CNA et du GT avant envoi.

Mise en sommeil des travaux du groupe de travail

A l'automne 2012, la rédaction d'une nouvelle loi incluant, entre autres sujets, la politique publique de l'alimentation, a été annoncée. Dans l'attente, d'une part, de ces nouvelles orientations gouvernementales, d'autre part, du bilan du PNA 2010/2012 (que la DGAI devrait rédiger pour le mois de juillet 2013), les travaux du groupe de travail ont été suspendus.

3. Groupe de travail « Prévention de l'impact des crises alimentaires dans la société civile : construire une communication fiable sur l'alimentation. »

Le mandat de ce groupe avait été adopté lors de la Session plénière du 11 décembre 2011.

Objectifs

« L'objectif principal du groupe de travail est de rechercher par temps calme des solutions concertées afin que le traitement médiatique des événements constitutifs d'une crise leur soit justement corrélé et proportionné.

Ce groupe s'efforcera également d'identifier les besoins en termes d'information et de communication, hors contexte de crise, pour contribuer à restaurer un climat de confiance entre les consommateurs et leur alimentation. Communique-t-on sur les risques ou sur la qualité de l'alimentation² ?

Pour ce faire, le groupe de travail conduira les actions suivantes.

1. Il tirera les enseignements des crises et alertes récentes en termes de communication, y compris lors de la sortie de crise, et proposera des orientations susceptibles de modérer les impacts négatifs excessifs des futures crises. Pour ce faire, il s'appuiera notamment sur des situations vécues en France ou dans d'autres Etats membres de l'Union européenne, sur l'analyse des mécanismes de formation et d'évolution des crises dans le domaine alimentaire, ainsi que sur l'analyse des liens entre les risques réels, les risques perçus et les conséquences socio-économiques.
2. Il analysera la façon dont les sujets alimentaires sont traités dans les médias et les ouvrages destinés au grand public.
3. Il identifiera les attentes exprimées et implicites des différentes parties prenantes (consommateurs, producteurs, industriels, artisans, commerçants, distributeurs, pouvoirs publics, médias...) en termes d'information, de communication et d'échanges dans le domaine de l'alimentation, y compris sur les modalités d'évaluation du risque, sur les risques évalués par les agences d'expertise, sur les aspects éthiques et environnementaux...
4. Il s'efforcera d'identifier des modalités de communication et d'interactions adaptées pour une perception juste des messages en fonction des publics. Il identifiera les sources de contenu possibles, ainsi que les vecteurs de communication les plus adaptés en fonction des objectifs poursuivis.
5. Le groupe pourra proposer des actions à mener par le CNA lui-même ou par ses membres pour participer à la construction et à la diffusion d'une information objective sur l'alimentation et les risques alimentaires. Il participera en tant que de besoin à leur mise en œuvre. Ces modalités, validées par les membres réunis en séance plénière, pourront notamment comporter :³

² Sans préjudice des prérequis indispensables à la confiance en matière sanitaire, que le groupe pourra être amené à aborder, tels que l'indépendance et la qualité de l'expertise, les interrogations scientifiques, la question des contrôles et sanctions, des systèmes de vigilance opérationnels...

³ Ces actions menées en propre par le CNA s'inscriront bien hors périodes de crise ou d'alerte, le CNA n'ayant pas vocation à communiquer en période de crise.

- l'organisation de séances de travail associant des experts choisis en fonction des thèmes retenus, permettant de croiser les approches et de partager les réflexions entre les différents acteurs impliqués dans la gestion et l'analyse des crises alimentaires ;
 - l'organisation de séminaires rassemblant toutes les parties concernées⁴, visant à présenter l'état des connaissances sur un sujet donné et à sensibiliser les acteurs aux enjeux sanitaires, économiques, environnementaux et sociétaux de l'alimentation ; ces rencontres auraient vocation à toucher un large public⁵, directement et par la valorisation des actes ;
 - l'élaboration de notes de réflexion et de synthèse, largement diffusées.
6. Plus généralement, le groupe de travail fera toute proposition susceptible de répondre aux objectifs et enjeux entrant dans le cadre du présent mandat. »

Composition

68 personnes participent au groupe de travail, y inclus le président et le rapporteur. Le Secrétariat interministériel du CNA prépare les réunions et les comptes rendus et assiste aux réunions.

- Président : Loïc GOUELLO (CGAAER)
- Rapporteur : Françoise GORGA (ANIA)
- Secrétariat du CNA : Marion BRETONNIERE-LE DU

Collège des associations de consommateurs :

- ADEIC : Jean-Marie CHOULEUR, Dominique LASSARRE
- ALLDC : Gérard SCHREPFER
- CLCV : Charles PERNIN
- Familles Rurales : Résie BRUYERE
- ORGECO : Anne-Laure BUFFIN
- UFC-Que Choisir : Olivier ANDRAULT

Collège des producteurs agricoles :

- APCA : Frédéric ERNOU
- Coop de France : Valérie BRIS, Virginie HERVE, Philippe ROHMER
- Coordination rurale : Odile LETISSIER
- FNSEA : Étienne GANGNERON, Annick JENTZER
- Passion céréales : Antoine PART

Collège de la transformation et de l'artisanat :

- ANIA : Fabien CASTANIER, Huguette MEYER-CARON, Philippe DROIN, Thierry GREGORI, Cécile RAUZY, Bérénice MAZOYER, Camille HELMER
- CGAD : Sandrine BIZE
- Coop de France : Catherine PEIGNEY, Olivier DE CARNE
- Synabio : Claire DIMIER-VALLET

Collège de la distribution :

- CGI : Sébastien PICARDAT, Élodie FREROT, François FRETTE
- FCD : Émilie TAFOURNEL

Collège de la restauration :

- AGORES : Christophe HEBERT, René SCHALLER
- CCC : Bernard BELLER, Patrick JOSIEN

⁴ Associations de consommateurs, producteurs, industriels, distributeurs, artisanat alimentaire, commerce alimentaire de proximité, pouvoirs publics, agences d'expertise, médias, scientifiques, etc.

⁵ Associations, experts, personnalités de la société civile, médias participant à l'information du grand public, etc.

Collège des salariés :

- FGTA-FO : Stéphane TOUZET, Rafaël NEDZYNSKI

Collège des personnalités qualifiées :

- Mariette GERBER
- Yannick LE BOURDONNEC
- Alain SOROSTE
- François COLLART-DUTILLEUL

Membres de droit :

- ANSES : Françoise GAUCHARD, Jean-Luc VOLATIER
- INC : Jean-Pierre LOISEL, Anne-Laure BEQUET
- INRA : Jean-Luc PUJOL, David DEMORTAIN

Autres structures :

- Philéas Info : Yanne BOLOH
- INTERFEL : Louis ORENGA
- INVS : Nathalie JOURDAN
- SNIA : Stéphane RADET, Lucile TALLEU

Participants de plein droit :

- DICOM : Laurence LASSERRE
- DGAL : Rebecca AKRICH, Corinne DANAN, Laurent MONTAUT, Ainhoa PARE
- D-DRAAF : Pascale MARGOT-ROUGERIE
- DGCCRF : Marie TAILLARD, Julien COLLET, Dominique CHAMPIRE, Claude DUCHEMIN, Joël TOZZI
- DGS : Arila POCHE, Soline TABOUIS-CHAUMIEN
- CGAAER : Éric BARDON

Méthode de travail

Une analyse préalable, conduite par le président du GT, le rapporteur et le Secrétariat du CNA, en concertation avec quelques experts en sciences sociales, a permis de réfléchir à la méthode de travail et notamment d'identifier les principaux thèmes qu'il serait souhaitable d'aborder pour traiter le sujet de façon approfondie et créative. Le mandat avait été bâti sur le postulat que l'impact, jugé disproportionné, des crises dans le domaine de l'alimentation pouvait être réduit en améliorant la confiance des consommateurs dans leur alimentation et en améliorant la cohérence de la communication des acteurs lors des crises. Il est rapidement apparu que ce postulat était certainement quelque peu erroné... Le travail préparatoire, complété par le GT, a permis d'identifier trois blocs thématiques à traiter, embrassant aussi bien des disciplines universitaires que des expériences opérationnelles.

BLOC 1 : la communication de fond – construire la confiance

1.1/ les notions de confiance et de crédibilité (les fondamentaux) :

- Comment créer la confiance ?
- Est-ce qu'établir la confiance en temps de paix améliorera la communication en temps de crise ?
- Qu'est-ce qu'un acteur digne de confiance ? (les acteurs faisant le constat que leur parole aujourd'hui n'est pas entendue)
- la transparence ?
- etc.

1.2/ la perception des consommateurs

- la perception du risque, le statut de l'incertitude (comment communiquer sur l'incertitude ?)
- la culture du risque, les notions d'incertitudes
- approche bénéfice-risque
- le lien entre agriculture et alimentation
- le fonctionnement consumériste

1.3/ L'Information et la communication

- les mécanismes : émetteurs – récepteurs (approche universitaire)
- approche des professionnels de la communication
- les recommandations dans le domaine alimentaire et leurs impacts
- état des lieux : les stratégies de communication des différents acteurs (et leur impact)
 - la communication institutionnelle « positive »
 - la communication commerciale de différenciation, de surenchère...
- le rôle des scientifiques
 - o pédagogie ? éducation ?
 - o les outils
 - observatoire de l'alimentation : expérience française (en construction), expérience belge
 - étiquetage, traçabilité ...
 - indicateurs ?

BLOC 2 : les règles de la communication en temps de crise

2.1/ La crise : définition, cadrage. Y-a-t-il un particularisme de la crise dans le domaine alimentaire ?

2.2/ La communication de crise

2.3/ Retours d'expérience sur les crises alimentaires des dernières années (dans l'objectif d'identifier les bonnes et mauvaises pratiques pour les axes opérationnels)

- La communication de sortie de crise ?
- La coordination entre les acteurs, entre les services de l'État, entre les pays...

BLOC 3 : les médias et les journalistes

- Sociologie des médias et des journalistes
- Témoignage de patrons de presse, de journalistes : les enjeux, le fonctionnement des médias
- La traçabilité de l'information à l'heure d'internet

...

Réunions

Le groupe de travail a débuté ses travaux le 8 mars 2012. Il s'est réuni 7 fois en 2012, et 7 experts ont été auditionnés.

- 8 mars 2012 : Installation du groupe de travail, identification des attentes et des compétences des participants.
- 10 avril 2012 : Jocelyn RAUDE, maître de conférences du département des sciences humaines, sociales et des comportements de santé de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) de Rennes : « *Perception et communication des risques alimentaires* ». Cette présentation a été abordée sous l'angle de la psychosociologie. Une communication réussie est celle qui permet une convergence des évaluations du risque par les détenteurs d'enjeux.
- 31 mai 2012 : Madeleine FERRIERES, historienne : « *Anxiolytiques et anxiogènes dans les peurs alimentaires d'autrefois* ». Il y a toujours eu des crises. La peur de la famine dominait et était le principal tranquilisant. En période de crise, le choix entre mourir de faim et manger un animal malsain était simple. Le consommateur était également plus conscient des risques parce qu'il était acteur de son alimentation.

Jean-Pierre TILLON, directeur scientifique d'InVivo : « *Entre connaissance et douleur, l'intermédiation dans les crises de la sécurité des aliments* ». Les notions de confiance, de respect, d'entre-aide, ont été abordées. La crise est une conjonction entre le rationnel et l'irrationnel, entre le conscient et l'inconscient. La crise apparaît avec la crise du savoir, de la perte des symboles et de l'atteinte des valeurs mais également quand l'imaginaire est attaqué.

- 12 juillet 2012 : Franck FOURES, Anses, docteur en sociologie : « *Sociologie des crises* ». Divers facteurs peuvent contribuer à déclencher des crises. Elles peuvent être liées à des aléas, à la perception irrationnelle des populations, aux médias, à la judiciarisation, à des erreurs de gestion lors des crises précédentes ou au système. Des notions comme le

confinement, la mobilisation de nouveaux acteurs sociaux ou la transparence ont été abordées.

- 25 septembre 2012 : Didier TORNÉ, sociologue à l'INRA : « *Retour d'expérience sur l'ESB et la théorie des lanceurs d'alerte* ». La société civile s'est organisée avec des groupes de pression, des associations qui peuvent lancer des alertes. Les médias ne sont plus alors les seuls à pouvoir les lancer. Les termes de controverse, de procès, d'alerte, de crise ont été définis. La non-coopération structurelle entre les acteurs de l'alimentation a été décryptée.
- 25 octobre 2012 : Nicolas TREICH, économiste : « *Analyse coût/bénéfice* ». Les décisions peuvent être évaluées de manière quantitative mais également être monétisées par rapport aux effets escomptés. Les notions de valeur statistique de la vie humaine (VSL) et de consentement à payer (CAP) ont été présentées à la lumière de différentes études.
- 29 novembre 2012 : Georges LEWI, mythologue : « *La logique des mythes* ». Il existe des mythes protecteurs qui agissent comme des boucliers. Lors des crises, les secteurs attaqués sont ceux qui n'ont pas su se doter de tels mythes protecteurs. A travers le *story-telling*, le consommateur cherche à s'identifier, à comprendre et à adhérer aux mythes proposés par une entreprise.

Le groupe poursuivra ses travaux en 2013 en recueillant d'autres éclairages de disciplines complémentaires avant d'envisager les propositions concrètes à faire.

IV. Colloque du 12 juin 2012

A l'occasion de son déplacement à Tours, du 11 au 13 juin 2012, le CNA a organisé, en partenariat avec l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (IEHCA), un Colloque d'une demi-journée sur le thème :

Alimentation du futur : tradition ou modernité ?

Ce colloque a interrogé l'alimentation des prochaines décennies à la lumière d'un éclairage historique richement illustré. Il s'agissait notamment de mieux comprendre les questions stratégiques actuelles au regard des ruptures et des références du passé et de nourrir nos interrogations sur l'alimentation des années 2050 par une mise en perspective historique. Qu'est-ce que la tradition ? Qu'est-ce que l'innovation alimentaire ou culinaire ? De quoi parlons-nous quand nous voulons les préserver en préparant l'avenir ?



Programme

1. Allocutions d'ouverture
 - Bernard VALLAT, président du CNA
 - Alain MICHEL, représentant Marisol Touraine, présidente du Conseil général
2. L'invention de la cuisine française (XVII^{ème} – XVIII^{ème} siècles)
 - Florent QUELLIER, maître de conférence à l'Université François Rabelais de Tours, titulaire de la chaire CNRS « Histoire de l'alimentation des mondes modernes ».
3. Les nouvelles cuisines dans l'histoire (XIX^{ème} – XX^{ème} siècles)
 - Marc DE FERRIERE LE VAYER, président de l'IEHCA, professeur des Universités, Université François Rabelais de Tours, titulaires de la chaire UNESCO « Sauvegarde et valorisation des patrimoines culturels alimentaires ».
4. La recherche de l'aliment traditionnel
 - Loïc BIENASSIS, professeur agrégé, chargé de mission scientifique à l'IEHCA.
5. Prospective alimentaire à l'horizon 2050.
 - Jean-Louis RASTOIN, professeur émérite à Montpellier SupAgro, UMR 1110 MOISA, directeur de la chaire UNESCO et du réseau Unitwin en alimentations du monde.
6. Conclusion : Bernard VALLAT, président du CNA.

Le Colloque a accueilli environ quatre-vingt participants, membres du CNA, étudiants et personnalités locales du monde de l'agroalimentaire public et privé.

Les actes ont été publiés au printemps 2013 et largement diffusés.



V. Fonctionnement interne

1. L'installation du CNA pour une nouvelle mandature 2012/2015

La composition du CNA est définie par le décret n°2 009-1429 du 20 novembre 2009 *relatif au Conseil National de l'Alimentation* (code de la consommation). Désignés par arrêté interministériel des ministres chargés de la consommation, de la santé et de l'alimentation, 49 membres bénévoles sont nommés pour une durée de trois ans renouvelables.

Le mandat 2009/2012 étant échu au 22 novembre 2012, l'arrêté du 20 décembre 2012, portant nomination des membres du CNA pour la mandature 2012/2015, a été préparé par consultation, et publié.

Lors de la séance plénière du 12 décembre 2012, M. Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, M. Guillaume GARROT, Ministre délégué à l'agroalimentaire, Mme Nathalie HOMOBONO, représentant Benoît HAMON, Ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, et Mme Marie-Christine FAVROT, représentant Mme Marisol TOURAINE, Ministre des affaires sociales et de la santé, ont installé formellement le CNA pour cette nouvelle mandature.

2. Le Secrétariat interministériel

Durant l'année 2012, l'équipe du Secrétariat Interministériel du Conseil a connu des changements :

- Benoît CROGUENNEC est arrivé le 6 février, dans les fonctions de chargé de mission ;
- Julia GASSIE a quitté les fonctions d'adjointe au Secrétaire interministériel le 1^{er} juin 2012 ;
- Marion BRETONNIERE LE DU est arrivée le 3 septembre, dans les fonctions de chargée de mission.

Ainsi, en un an, la petite équipe permanente aura été totalement renouvelée (juin 2011 / juin 2012).

VI. Animation, communication

1. Reprise de la publication des Avis sous forme papier.

La publication des Avis avait été suspendue depuis 2010, mais la mise à disposition sur le seul site du CNA en limitait la diffusion et l'impact potentiel. Aussi, a-t-il été décidé de reprendre les publications.

En 2012, les Avis suivants ont ainsi été imprimés et diffusés :

- Avis n°69 : *Propositions du Conseil National de l'Alimentation pour la mise en œuvre du Programme National de l'Alimentation* (2010) – imprimé à 200 exemplaires.
- Avis n°70 : *Quelle place pour les protéines animales transformées (PAT) dans l'alimentation des porcs, des volailles et des poissons ?* (décembre 2011) – imprimé à 450 exemplaires.

- Avis n°71 : *L'alimentation en milieu carcéral* – (décembre 2011) imprimé à 300 exemplaires.
- Avis n°72 : *Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France* (mars 2012) – imprimé à 550 exemplaires.

2. Conférences de présentation du CNA.

Le Secrétariat interministériel (V. Bellemain) a présenté le CNA, ses missions et son impact sociétal dans les cadres suivants :

- Formation d'ingénieurs, École nationale du génie rural, des eaux et forêts, le 23 mars 2012.
- Conseil Général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (CGAAER), le 6 juin 2012.

Le 7 septembre, **une délégation chinoise** a été reçue, par France vétérinaire international (FVI) et le CNA. Pilotée par le GIZ, organisme de coopération allemand, la délégation était composée de 13 personnes, 10 Chinois et 3 accompagnateurs allemands. La visite en Europe avait pour sujet la communication de risque, et les interfaces entre public et administration dans l'objectif de renforcer la confiance du public dans les actions du gouvernement en matière de sécurité sanitaire des aliments.

3. Communiqués de presse.

Un communiqué de presse a été diffusé le 22 mars 2012 à l'occasion de l'adoption de l'Avis n°72 du CNA « *Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France.* » (cf. annexe 4).

4. Roll up.

Afin de signaler les salles de réunion, notamment lors des réunions décentralisées et des colloques, et de permettre de matérialiser la présence du CNA, lorsque nécessaire, un roll-up a été réalisé, en mai 2012 :



5. Relations avec les élus.

Le 19 juillet 2012, B. Vallat et V. Bellemain ont reçu **Mme Sophie AUCONIE**, députée européenne de la circonscription Massif-central-Centre, qui souhaitait créer des liens et des relais pour traiter les sujets alimentaires.

VII. Partenariat, représentation

Le Secrétariat interministériel assure la représentation du CNA dans différentes structures :

- Conseil national de la consommation (CNC), formation plénière et CNC Agroalimentaire ;
- Comité de pilotage et Comité de suivi conjoints du PNNS et du PNO ;
- Comité des chartes d'engagements volontaires de progrès nutritionnels du PNNS ;
- Conseil d'administration du Fonds Français Alimentation et Santé (FFAS) (membre associé) ;
- Comité d'orientation thématique (COT) de l'Anses ;
- etc.

Le Secrétariat participe également à différents colloques, séminaires et conférences traitant des questions d'alimentation, afin d'assurer une veille thématique sur les sujets de compétences du Conseil.

VIII. Annexes

Annexe 1 : Liste des membres du CNA pour la mandature 2009 – 2012

(mise à jour au 6 novembre 2012)

(1) Collège des consommateurs et usagers (9 membres)		
Organisme	Titulaire	Suppléants
Association de Défense, d'Éducation et d'Information du Consommateur (ADEIC)	Jean-Marie CHOULEUR	Dominique LASSARRE
Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs (ALLDC)	Gérard SCHREPFER	
Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)	Charles PERNIN	
Confédération syndicale des familles (CSF)	Elsa COHEN	Sylvie LEFRANC
Famille de France (FDF)	Christiane MORIN	
Fédération Nationale Familles Rurales (FNFR)	Michel PILLON	Résie BRUYERE
Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés de la Confédération Générale du Travail (INDECOSA-CGT)	Bernard VERNE	
Organisation générale des consommateurs (ORGECO)	Anne-Laure BUFFIN	Gérard BENOIT DU SABLON
Union Fédérale des Consommateurs (UFC – Que choisir)	Jean-Yves HERVEZ	Olivier ANDRAULT

(2) Collège des producteurs agricoles (9 membres)		
Organisme	Titulaire	Suppléants
Chambre d'Agriculture France (APCA)	Jean-Louis CAZAUBON	
Coop de France (CDF)	Dominique CHARGE	Jean-François RENAUD
Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles (CNMCCA)	Jacques SIRET	Olivier-Louis TISSOT
Confédération Paysanne (CP)	Jacques GODARD	
	Véronique VILLAIN	Paul VIEILLE
Coordination rurale (CRUN)	Odile LETISSIER	Frédéric VERZEAUX
Fédération nationales des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)	Jean-Luc DUVAL	Annick JENTZER
	Étienne GANGNERON	Christiane LAMBERT
Jeunes Agriculteurs (JA)	Christophe HONORE	

(3) Collège de la transformation (9 membres)		
Organisme	Titulaire	Suppléants
Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA)	Cécile RAUZY	Camille HELMER
	Jean-Loup ALLAIN	Philippe REISER
	Thierry GREGORI	Philippe DROIN
	Annie LOCH	Agnès DAVI
	Huguette MEYER-CARON	Nathalie BERIOT
Coop de France (CDF)	Olivier DE CARNE	Stéphanie PIOT
	Catherine PEIGNEY	Hubert CUAZ

Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD)	Jean-Pierre CROUZET	Sandrine BIZE
Syndicat National des Entreprises Bio (SYNABIO)	Cécile LEPERS	Christophe BARNOUIN

(4) Collège de la distribution (3 membres)		
Organisme	Titulaire	Suppléants
Fédération des Entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD)	Lionel DESENCE	Laurence MANUEL
	Laurent FRANCONY	Émilie TAFOURNEL
Confédération Française du Commerce Inter-entreprise (CGI)	Danièle LO STIMOLO	Michel-Laurent PINAT

(5) Collège de la restauration (6 membres)		
Organisme	Titulaire	Suppléants
Association nationale des directeurs de la restauration collective territoriale (AGORES)	Christophe HEBERT	Anne-Guyline PERILLON
Comité de Coordination des Collectivités (CCC France)	Bruno BERTHIER	Bernard BELLER
Syndicat National de l'Alimentation et de Restauration Rapide (SNARR)	<i>En attente</i>	Élise WACK
Syndicat National de la Restauration Collective (SNRC)	Dominique-Philippe BENEZET	Carole GALISSANT
Syndicat Français de l'Hôtellerie, des Restaurateurs, des Cafetiers et des Traiteurs (SYNHORCAT)	Bruno BAZI	Philippe LEVOYE
Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH)	Jean MATHIEU	Jean TERLON

(6) Collège des salariés de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la distribution des produits alimentaires (5 membres)		
Organisme	Titulaire	Suppléants
Confédération Française de l'Encadrement, Confédération Générale des Cadres – Fédération nationale agroalimentaire (CFE-CGC AGRO)	Pascal LEFEUVRE	Gautier BODIVIT
Fédération Générale Agroalimentaire – Confédération Française Démocratique du Travail (FGA - CFDT)	Patrick SIVARDIERE	Frédéric MALTERRE
Fédération Générale des Travailleurs de l'Agriculture, de l'alimentation, des tabacs et des services annexes – Force Ouvrière (FGTA - FO)	Stéphane TOUZET	Jean-Marie MARTIN
Fédération Nationale Agroalimentaire et Forestière – Confédération Générale du Travail (FNAF-CGT)	Jean-Luc BINDEL	Bernard LORIN
	Jocelyne HACQUEMAND	Freddy HUCK

(7) Collège des personnalités qualifiées (8 membres)	
Titulaire	Organisme
François COLLART-DUTILLEUL	Faculté de droit et de sciences politiques de Nantes
Pierre COMBRIS	Institut national de la recherche agronomique (INRA)
Mariette GERBER	Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)

Yannick LE BOURDONNEC	YLB Conseil
Ambroise MARTIN	Centre hospitalier universitaire de Lyon
Cécile MOIROUD	Université de Paris I – Panthéon - Sorbonne
Alain SOROSTE	Consultant
Bernard VALLAT	Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE)

(8) Membres de droit	
M. le Directeur de l'Anses ou son représentant	Marc MORTUREUX Gilles SALVAT Franck FOURES
M. le Président Directeur général de l'INRA ou son représentant	François HOULLIER Catherine ESNOUF
M. le Directeur de l'INSERM ou son représentant	Jean-Luc VALLET
M. le Président Directeur général de l'IFREMER ou son représentant	Jean-Yves PERROT Philippe BECEL
M. le Directeur de l'Institut National de la Consommation (INC) ou son représentant	Fabienne CHOL Jean-Pierre LOISEL Anne-Laure BEQUET
M. le Président de l'Association des Maires de France (AMF) ou son représentant	
M. le Président de l'Association des Départements de France (ADF) ou son représentant	
M. le Président de l'Association des Régions de France (ARF) ou son représentant	

(9) Participants de plein droit (voix consultative)	
Le représentant du ministre chargé de l'agriculture <i>Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt</i>	Patrick DEHAUMONT (DGAL) Jean-Luc ANGOT Paul MENNECIER Éric ZUNINO Éric ALLAIN (DGPAAT)
Le représentant du ministre chargé de la pêche <i>Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie</i>	Cécile BIGOT
Le représentant du ministre chargé de la santé <i>Ministère des affaires sociales et de la santé</i>	Jean-Yves GRALL (DGS) Ariela POCHE
Le représentant du ministre chargé de la consommation <i>Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie</i>	Nathalie HOMOBO (DGCCRF) Jean-Louis GERARD Claude DUCHEMIN Dominique CHAMPIRE
Le représentant du ministre chargé de l'emploi <i>Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social</i>	
Le représentant du ministre chargé du commerce et de l'artisanat <i>Ministère de l'artisanat, du commerce et du tourisme</i>	
Le représentant du ministre chargé de l'économie <i>Ministère de l'économie et des finances</i>	
Le représentant du ministre chargé de l'industrie <i>Ministère du redressement productif</i>	Anne ROUBAN Ève-Marie BONNEAU (DGCIS)

Le représentant du ministre chargé de la recherche <i>Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche</i>	Sylvain MAHÉ
Le représentant du ministre chargé de l'éducation nationale <i>Ministère de l'éducation nationale</i>	Patricia BRISTOL-GAUZY

INVITES PERMANENTS	
Conseil Général de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces Ruraux (CGAAER)	Bertrand HERVIEU, vice-président Anne-Marie VANELLE Sophie VILLERS Claire GAUDOT
Le représentant du ministre chargé du développement durable <i>Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie</i>	Florence SCARSI
Le représentant du ministre des Outre-Mer <i>Ministère des Outre-mer</i>	Arnaud MARTRENCAR
Délégation interministérielle aux industries agroalimentaires et à l'agro-industrie (DIIAA)	Alain BERGER, délégué interministériel Albert HAYEM Alain BLOGOWSKI
G-DRAAF Groupement des Directeurs Régionaux de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	Martin GUTTON, président Pascale MARGOT-ROUGERIE
AFNOR	Jean-Baptiste FINIDORI
CREDOC	Pascale HEBEL, directrice
Fonds Français Alimentation Santé (FFAS)	Daniel NAIRAUD, directeur
France-Agri-Mer (FAM)	Olivier BLANCHARD
INAO	Marie-Lise MOLINIER
PNNS	Serge HERCBERG

Annexe 2 : Liste des membres du CNA pour la mandature 2012 – 2015

(mise à jour le 4 avril 2012)

(1) Collège des consommateurs et usagers (9 membres)		
Organisme	Titulaire	Suppléants
Association de Défense, d'Éducation et d'Information du Consommateur (ADEIC)	Jean-Marie CHOULEUR	Dominique LASSARRE
Association Force Ouvrière Consommateurs (AFOC)	Florence DURBECQ	
Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs (ALLDC)	Gérard SCHREPFER	
Conseil National des Associations Familiales Laïques (CNAFAL)	Patrick CHARRON	
Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (CNAFC)	Hubert VERMEERSCH	
Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)	Charles PERNIN	
Fédération Nationale Familles Rurales (FNFR)	Michel PILLON	Résie BRUYERE
Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés de la Confédération Générale du Travail (INDECOSA-CGT)	Bernard VERNE	
Union Fédérale des Consommateurs (UFC – Que choisir)	Jean-Yves HERVEZ	Olivier ANDRAULT

(2) Collège des producteurs agricoles (9 membres)		
Organisme	Titulaire	Suppléants
Chambre d'Agriculture France (APCA)	Jean-Louis CAZAUBON	Guillaume CLOYE
Coop de France (CDF)	Dominique CHARGE	Jean-François RENAUD
Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles (CNMCCA)	Boris CALMETTE	Olivier-Louis TISSOT
Confédération Paysanne (CP)	Jacques GODARD	Véronique VILLAIN
	Jean-Jacques MATHIEU	Christian ROQUEIROL
Coordination rurale (CRUN)	Odile LETISSIER	Frédéric VERZEAUX
Fédération nationales des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)	Henri BRICHART	Annick JENTZER
	Étienne GANGNERON	Christiane LAMBERT
Jeunes Agriculteurs (JA)	Christophe HONORE	

(3) Collège de la transformation (9 membres)		
Organisme	Titulaire	Suppléants
Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA)	Cécile RAUZY	Camille HELMER
	Jean-Loup ALLAIN	Philippe REISER
	Thierry GREGORI	Virginie RIVAS
	Annie LOCH	Agnès DAVI
	Philippe DROIN	Michel DONAT
Coop de France (CDF)	Olivier DE CARNE	Rachel BLUMEL
	Catherine PEIGNEY	Hubert CUAZ
Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD)	Jean-Pierre CROUZET	Sandrine BIZE
Syndicat National des Entreprises Bio (SYNABIO)	Cécile LEPERS	Claude GRUFFAT

(4) Collège de la distribution (3 membres)		
Organisme	Titulaire	Suppléants
Fédération des Entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD)	Lionel DESENCE	Laurence MANUEL
		Émilie TAFOURNEL
Confédération Française du Commerce Inter-entreprise (CGI)	Alexia FROMANGER	Michel-Laurent PINAT

(5) Collège de la restauration (6 membres)		
Organisme	Titulaire	Suppléants
Association nationale des directeurs de la restauration collective territoriale (AGORES)	Christophe HEBERT	Anne-Guyline PERILLON
Comité de Coordination des Collectivités (CCC France)	Bruno BERTHIER	Bernard BELLER
Syndicat National de l'Alimentation et de Restauration Rapide (SNARR)	Marie-Hélène BRARD	Élise WACK
Syndicat National de la Restauration Collective (SNRC)	Dominique-Philippe BENEZET	Carole GALISSANT
Syndicat Français de l'Hôtellerie, des Restaurateurs, des Cafetiers et des Traiteurs (SYNHORCAT)	Bruno BAZI	Philippe LEVOYE
Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH)	Jean MATHIEU	Jean TERLON

(6) Collège des salariés de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la distribution des produits alimentaires (5 membres)		
Organisme	Titulaire	Suppléants
Confédération Française de l'Encadrement, Confédération Générale des Cadres – Fédération nationale agroalimentaire (CFE-CGC AGRO)	Pascal LEFEUVRE	Gautier BODIVIT
Fédération Générale Agroalimentaire – Confédération Française Démocratique du Travail (FGA - CFDT)	Patrick SIVARDIERE	Frédéric MALTERRE
Fédération Générale des Travailleurs de l'Agriculture, de l'alimentation, des tabacs et des services annexes – Force Ouvrière (FGTA - FO)	Stéphane TOUZET	Rafaël NEDZYNSKI

Fédération Nationale Agroalimentaire et Forestière – Confédération Générale du Travail (FNAF-CGT)	Joël COLPIN	Jean-Luc BINDEL
	Jocelyne HACQUEMAND	Freddy HUCK

(7) Collège des personnalités qualifiées (8 membres)	
Titulaire	Organisme
Jean-Louis BRESSON	CIC Necker - Enfants Malades & Cochin
François COLLART-DUTILLEUL	Faculté de droit et de sciences politiques de Nantes
Jean-Pierre CORBEAU	Sociologue
Marion GUILLOU	AGREENIUM
Daniel NIZRI	Pr de médecine, IGAS
Louis ORENGA	INTERFEL
Alain SOROSTE	Consultant
Bernard VALLAT	Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE)

(8) Membres de droit	
M. le Directeur de l'Anses ou son représentant	Marc MORTUREUX Gilles SALVAT Franck FOURES Jean-Charles LEBLANC
M. le Président Directeur général de l'INRA ou son représentant	François HOULLIER Catherine ESNOUF
M. le Directeur de l'INSERM ou son représentant	
M. le Président Directeur général de l'IFREMER ou son représentant	Jean-Yves PERROT Philippe BECEL
M. le Directeur de l'Institut National de la Consommation (INC) ou son représentant	Fabienne CHOL Jean-Pierre LOISEL Anne-Laure BEQUET
M. le Président de l'Association des Maires de France (AMF) ou son représentant	
M. le Président de l'Association des Départements de France (ADF) ou son représentant	
M. le Président de l'Association des Régions de France (ARF) ou son représentant	

(9) Participants de plein droit (voix consultative)	
Le représentant du ministre chargé de l'agriculture <i>Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt</i>	Patrick DEHAUMONT (DGAL) Jean-Luc ANGOT Paul MENNECIER Éric ZUNINO
	Éric ALLAIN (DGPAAT) Éric GIRY François CHAMPANHET
Le représentant du ministre chargé de la pêche <i>Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie</i>	Sylvie RIBAUT (DPMA) Pierre TRIBON

Le représentant du ministre chargé de la santé <i>Ministère des affaires sociales et de la santé</i>	Jean-Yves GRALL (DGS) Arla POCHET
Le représentant du ministre chargé de la consommation <i>Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie</i>	Nathalie HOMOBONO (DGCCRF) Jean-Louis GERARD Claude DUCHEMIN Dominique CHAMPIRE
Le représentant du ministre chargé de l'emploi <i>Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social</i>	
Le représentant du ministre chargé du commerce et de l'artisanat <i>Ministère de l'artisanat, du commerce et du tourisme</i>	
Le représentant du ministre chargé de l'économie <i>Ministère de l'économie et des finances</i>	
Le représentant du ministre chargé de l'industrie <i>Ministère du redressement productif</i>	Marie-Christine LE GAL (DGCIS) Ève-Marie BONNEAU (DGCIS)
Le représentant du ministre chargé de la recherche <i>Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche</i>	Sylvain MAHÉ
Le représentant du ministre chargé de l'éducation nationale <i>Ministère de l'éducation nationale</i>	Patricia BRISTOL-GAUZY

INVITES PERMANENTS	
Conseil Général de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces Ruraux (CGAAER)	Bertrand HERVIEU, vice-président Anne-Marie VANELLE Sophie VILLERS Claire GAUDOT
Le représentant du ministre chargé du développement durable <i>Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie</i>	Florence SCARSI
Le représentant du ministre des Outre-Mer <i>Ministère des Outre-mer</i>	Arnaud MARTRENCHAR
Délégation interministérielle aux industries agroalimentaires et à l'agro-industrie (DIIAA)	Alain BERGER, délégué interministériel Albert HAYEM Alain BLOGOWSKI
G-DRAAF Groupement des Directeurs Régionaux de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	Martin GUTTON, président Yvan LOBJOIT Sylvie MALEZIEUX
AFNOR	Jean-Baptiste FINIDORI
CREDOC	Pascale HEBEL, directrice
Fonds Français Alimentation Santé (FFAS)	Daniel NAIRAUD, directeur
France-Agri-Mer (FAM)	Olivier BLANCHARD
INAO	Marie-Lise MOLINIER
PNNS	Serge HERCBERG

Annexe 3 : Tableau récapitulatif des groupes de travail en 2012.

Groupe de travail	Agriculture biologique	Suivi du PNA	Prévention de l'impact des crises alimentaires
<i>Adoption du mandat le</i>	15 septembre 2011	15 septembre 2011	11 décembre 2011
<i>Première réunion le</i>	12 mars 2012	9 mars 2012	8 mars 2012
<i>Nombre de réunions en 2012</i>	5 réunions	3 réunions	7 réunions
<i>Nombre total de réunions depuis la mise en place du groupe</i>	5 réunions	3 réunions	7 réunions
<i>Nombre d'experts auditionnés en 2012</i>	7 experts	3 experts	7 experts
<i>Nombre d'experts auditionnés depuis le début des travaux</i>	7 experts	3 experts	7 experts
<i>Nombre d'inscrits dans le groupe</i>	71 personnes	42 personnes	68 personnes
<i>Date d'adoption de l'Avis</i>	-	-	-

Annexe 4 : Communiqué de presse du 22 mars 2012

Conseil National de l'Alimentation Présidence

Communiqué de presse – 22 mars 2012

« Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France » : l'avis du Conseil National de l'Alimentation est adopté

Le Conseil National de l'Alimentation (CNA) a adopté, après plus d'un an et demi de travail, son AVIS « **Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France** », lors de la session plénière du 22 mars 2012.

Le CNA, qui rassemble toutes les composantes nationales concernées par la chaîne alimentaire, a analysé l'évolution inquiétante de la situation et les mécanismes déployés pour y faire face.

Les populations en situation d'insécurité alimentaire sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus diverses. En 2010, près de 3,5 millions de personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire fournie par les programmes publics européen et national. Pour beaucoup d'entre elles, l'aide alimentaire représente l'un des derniers lieux d'intégration sociale. La pauvreté est souvent à la base de l'insécurité alimentaire, mais d'autres facteurs interviennent : familles mono-parentales, accidents de santé, dépenses de logement excessives... Face à ces populations fragilisées, les dispositifs associatifs font preuve d'une immense vitalité, en lien avec les acteurs économiques donateurs (industriels, distributeurs, producteurs, etc.) et les collectivités territoriales. Le CNA souhaite que cette mobilisation de la société soit confortée. Pour autant, les pouvoirs publics ont une responsabilité très importante en la matière, au niveau européen, national et local.

Le CNA émet onze recommandations portant sur les bénéficiaires prioritaires de l'aide alimentaire, les financements nécessaires, ainsi que les modalités d'intervention. Le Conseil recommande en particulier de mieux identifier les personnes en situation d'insécurité alimentaire afin d'adapter les aides proposées à leurs attentes et à leurs besoins. Il propose également de développer le bénévolat de compétences dans le secteur public et privé ainsi que la formation des bénévoles. Au-delà de ces indispensables améliorations à court terme, le CNA recommande de garantir un cadre pérenne aux dispositifs d'aide alimentaire, en particulier au niveau européen, afin de préserver et valoriser la mobilisation sociétale.

Créé en 1985, le Conseil National de l'Alimentation (CNA) est une instance consultative indépendante placée auprès des ministres en charge de l'agriculture, de la santé et de la consommation. Le CNA est positionné comme un **parlement de l'alimentation** et son approche socio-économique, intégrant les réalités du monde professionnel et les attentes des consommateurs, s'inscrit en complémentarité de l'expertise scientifique des instances d'évaluation des risques.

Le CNA émet des avis dans le domaine de la politique de l'alimentation (qualité alimentaire, information des consommateurs, nutrition, sécurité sanitaire, accès à l'alimentation, prévention des crises...), assortis de recommandations à l'attention des décideurs publics et des différents acteurs de la chaîne alimentaire. Depuis sa création, le CNA a émis 72 avis.

Répartis en sept collèges, ses 49 membres représentent tous les acteurs de la chaîne alimentaire : associations de consommateurs, producteurs agricoles, transformateurs, artisans, distributeurs, restaurateurs, salariés de l'agriculture et de l'agroalimentaire, personnalités qualifiées. Les établissements publics de recherche et d'évaluation scientifique, les collectivités territoriales, ainsi que tous les ministères concernés, sont membres de droit du CNA.

Avis disponible sur : <http://cna-alimentation.fr>

Contacts : Conseil National de l'Alimentation : cna.dgal@agriculture.gouv.fr

Bertrand HERVIEU, président du groupe de travail du CNA : 06.84.98.06.99

Cécile RAUZY, rapporteur du groupe de travail : 06.3013.52.55

Secrétariat interministériel du CNA : 01.49.55.58.48

Annexe 5 : Liste des sigles

ACTIA	Association de Coordination Technique pour l'Industrie Agroalimentaire
ADEIC	Association de Défense, d'Éducation et d'Information du Consommateur
ADF	Association des Départements de France
AFNOR	Association Française de Normalisation
AGORES	Association nationale des directeurs de la restauration collective territoriale
AFDN	Association Française des Diététiciens Nutritionnistes
AFOC	Association Force Ouvrière Consommateurs
ALLDC	Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs
AMF	Association des Maires de France
ANIA	Association nationale des industries alimentaires
ANSES	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
APCA	Assemblée permanente des chambres d'agriculture
ARF	Association des Régions de France
CCC	Comité de Coordination des Collectivités
CFE-CGC AGRO	Confédération Française de l'Encadrement, Confédération Générale des Cadres – Fédération nationale agroalimentaire
CGAAER	Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux
CGAD	Confédération Générale de l'Alimentation de Détail
CGI	Confédération Française du Commerce Inter-entreprise
CLCV	Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie
CNAFAL	Conseil National des Associations Familiales Catholiques
CNMCCA	Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles
DICOM	Délégation à l'Information et à la Communication (MAAF)
DIIAA	Délégation interministériel aux industries agroalimentaires et à l'agro-industrie
DGAI	Direction Générale de l'Alimentation
DGCCRF	Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes
DGPAAT	Direction Générale des Politiques Agricoles, Agroalimentaire et des Territoires
DGCS	Direction Générale de la Cohésion Sociale
DGER	Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
DGESIP	Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle
DGS	Direction Générale de la Santé
DRAAF	Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt
FAM	France Agri Mer
FCD	Fédération des Entreprises du Commerce et de la Distribution
FFAS	Fonds Français Alimentation Santé
FGA-CFDT	Fédération Générale Agroalimentaire – Confédération Française

	Démocratique du Travail
FGTA-FO	Fédération Générale des Travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation, des tabacs et des services annexes – Force Ouvrière
FNAB	Fédération Nationale d'Agriculture Biologique
FNAF-CGT	Fédération Nationale Agroalimentaire et Forestière – Confédération Générale du Travail
FNFR	Fédération Nationale Familiales Rurales
FNSEA	Fédération nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
G-DRAAF	Groupement des Directeurs Régionaux de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
INAO	Institut national de l'origine et de la qualité
INC	Institut National de la Consommation
INDECOSA-CGT	Association pour l'Information et la Défense des Consommateurs Salariés de la Confédération Générale du Travail.
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique.
INSERM	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
INTERFEL	Interprofession des fruits et légumes frais
INVS	Institut National de Veille Sanitaire
OIE	Organisation Mondiale de la Santé Animale
MAAF	Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
MEDDE	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
PNA	Programme National pour l'Alimentation
PNNS	Programme National Nutrition Santé
SNARR	Syndicat National de l'Alimentation et de la Restauration Rapide
SNIA	Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale
SNRC	Syndicat National de la Restauration Collective
SYNABIO	Syndicat National des Entreprises Bio
SYNADIET	Syndicat National des Compléments Alimentaires
SYNHORCAT	Syndicat Français de l'Hôtellerie, des Restaurateurs, des Cafetiers et des Traiteurs
UFC-Que Choisir	Union Fédérale des Consommateurs-Que Choisir
UMIH	Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie